

Lettre économique d'Algérie

N° 74 – septembre 2018 (31/08/18)

© DG Trésor

Relations internationales

La chancelière allemande et le Président de la République algérienne



© vonews

La chancelière allemande et le Premier Ministre algérien



© dpa

Visite de la chancelière allemande en Algérie

La chancelière allemande Angela Merkel a effectué une visite officielle en Algérie le 7 septembre 2018. Elle s'est notamment entretenue avec le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, le Premier Ministre, Ahmed Ouyahia, le ministre des Affaires Etrangères, Abdelkader Messahel, ainsi qu'avec des représentants de la société civile.

En marge de ce déplacement s'est tenu un forum d'affaires algéro-allemand, qui a vu la participation d'une quinzaine d'hommes d'affaires et de représentants d'entreprises allemandes actives dans divers secteurs. A cette occasion, les autorités algériennes ont souligné les opportunités d'investissement dans les secteurs de l'industrie mécanique, de l'agriculture, de la sous-traitance automobile et des ENR.

Lors d'une conférence de presse, Angela Merkel a affirmé que l'Allemagne est disposée à contribuer à la diversification de l'économie algérienne, soulignant que les deux pays ont créé un partenariat dans le domaine de l'énergie. Le Premier Ministre algérien a quant à lui affirmé que les entreprises allemandes ont contribué à la relance de l'industrie mécanique en Algérie, rappelant les partenariats conclus avec des constructeurs allemands dans la construction de véhicules lourds et légers.

Pour l'Algérie, l'Allemagne est un partenaire commercial important, au 7^{ème} rang en 2017 d'après les douanes algériennes. En effet, l'Allemagne se serait établie comme son 4^{ème} fournisseur, mais son 48^{ème} client seulement. Cette situation serait la conséquence d'une hausse considérable des exportations allemandes vers l'Algérie au cours des dernières années (+24% sur la période 2011-2016 à 3,2 Mds USD) et d'une chute des achats allemands depuis l'Algérie dans le même temps (de 500 à moins de 100 M USD). La balance commerciale bilatérale est ainsi structurellement déficitaire en faveur de l'Allemagne. Pour l'Allemagne, le poids de l'Algérie est plus modéré, l'Algérie se positionnant en 2017 comme son 53^{ème} partenaire commercial, son 49^{ème} client et son 62^{ème} fournisseur. Les exportations allemandes sont concentrées autour des véhicules, des machines industrielles, des produits pharmaceutiques, du matériel électrique et sidérurgique et des matières plastiques. Quant aux exportations algériennes vers l'Allemagne, elles se composent essentiellement d'hydrocarbures et de produits chimiques dérivés.

Les IDE allemands en Algérie seraient relativement modestes, avec un stock estimé à 394 M EUR d'après la Bundesbank (au 4^{ème} rang africain des IDE allemands, loin derrière l'Afrique du Sud, l'Egypte et le Maroc) pour la présence d'environ 200 entreprises. La présence allemande en Algérie est néanmoins bien affirmée dans les domaines de l'automobile, suite à la création en 2012 de trois JV algéro-germano-émiraties (Daimler-SNVI-Aabar) pour la fabrication de moteurs et de véhicules Mercedes-Benz ainsi que l'établissement en 2016 d'une société mixte entre SOVAC et Volkswagen pour l'assemblage et la fabrication de véhicules de marques Volkswagen, Seat et Škoda (ouverture de la 1^{ère} usine Volkswagen en Afrique en



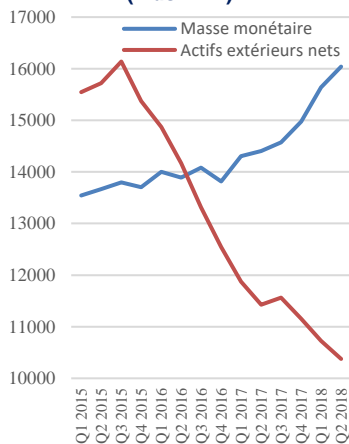
2017). L'Allemagne est également présente dans le secteur des hydrocarbures via un partenariat entre la société DEA Deutsche Erdoel AG et la Sonatrach pour la recherche, la valorisation et l'exploitation des hydrocarbures dans le périmètre de Reggane Nord. Les entreprises allemandes sont également bien représentées dans les domaines des matériaux de construction (Knauf, Dywidag), des produits chimiques (Henkel, BASF), des gaz industriels (Messer, Linde) et de la logistique (DHL).

Quant aux IDE algériens en Allemagne, ils seraient encore peu nombreux et limités aux investissements de Cevital, notamment via sa filiale EvCon qui a développé une technologie novatrice d'eau ultra-pure. Grâce à cette découverte, Cevital a également signé en juillet 2018 un accord avec la firme allemande Döhler, leader mondial des arômes, pour la création d'un consortium agroalimentaire. En avril 2018, Cevital a aussi annoncé avoir conclu un partenariat avec le groupe allemand Würth, leader mondial de l'outillage automobile.

Economie

Publication du bilan de la Banque d'Algérie pour juin 2018

Evolution d'agrégats monétaires (Mds DZD)

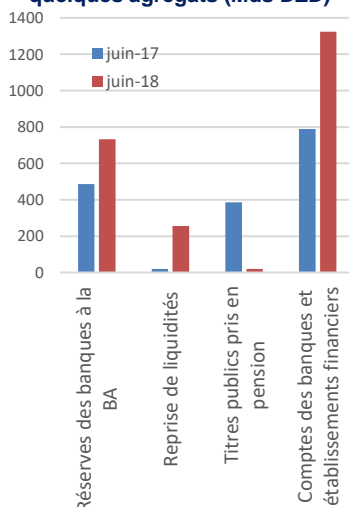


Le montant du bilan de la Banque d'Algérie s'est élevé à 14 257 Mds DZD (121,6 Mds USD) en juin 2018 contre 12 639 Mds DZD (115,2 Mds USD) en juin 2017 (+12,8%). Les principaux changements sont :

A l'actif

- Cette augmentation vient particulièrement de la ligne « titre émis ou garantis par l'Etat au titre de l'article 45 », autrement dit le financement non conventionnel, qui s'est élevé à 3585 Mds DZD soit 30,6 Mds USD (0 auparavant). Elle n'a toutefois pas augmenté depuis mars 2018.
- L'ensemble des avoirs extérieurs (majoritairement les devises), calculés en dinars, ont diminué à 10 859 Mds DZD en 2018, soit 92,5 Mds USD si l'on prend le taux de juin, une baisse de 8,5% par rapport au même mois de 2017 (108,3 Mds USD).
- En juin 2017 près de 390 Mds DZD (3,6 Mds USD) de titres publics étaient pris en pension par la Banque centrale afin d'alimenter le marché bancaire en liquidité, cette ligne était désormais à 0 en juin 2018. Cela traduit la volonté de limiter les opérations monétaires alimentant le marché en liquidité. A l'inverse, dans le passif de la banque, les reprises de liquidités sont passées de 0 à 256 Mds DZD (2,3 Mds USD) sur la même période.

Politique monétaire de la BA sur quelques agrégats (Mds DZD)



Au passif

- Les opérations d'open market visant à reprendre des liquidités au secteur bancaire sont effectives depuis le début de l'année (à hauteur de 256 Mds DZD).
- Par ailleurs, toujours dans un objectif de reprendre des liquidités, la Banque d'Algérie a relevé le taux de réserves obligatoires, de 4% à 8% en janvier puis à 10% en mai. Le compte des banques et établissements financiers est ainsi passé de 789 Mds DZD (7,2 Mds USD) à 1324 Mds DZD (11,3 Mds USD, +68%) en 1 an.
- Depuis janvier 2018, la Banque d'Algérie mène des opérations de reprise de liquidité à 7 jours dont le montant s'élevait à 256 Mds DZD en juin 2018 (contre un montant nul en juin 2017). Ce montant avait atteint 567 Mds DZD (5 Mds USD) en mars 2018.
- Le compte courant créditeur du Trésor public a pour sa part plus que doublé, de 590 Mds DZD (5,4 Mds USD) en juin 2017, à 1265 Mds DZD (10,8 Mds USD) en juin de cette année, et ce grâce à la remontée des cours des hydrocarbures.

On voit, à travers l'évolution du bilan de la Banque d'Algérie, que l'enjeu monétaire n'est plus le même. Alors qu'il s'agissait d'abonder le marché bancaire en liquidité il y a un an, la Banque d'Algérie cherche désormais à en absorber le plus possible afin de limiter les effets inflationnistes susceptibles de ressurgir avec l'ampleur du financement non-conventionnel. Ce dernier représente aujourd'hui près de 25% du bilan de la Banque centrale (c-à-d de la masse monétaire), mais il est stable depuis mars. L'augmentation parallèle du cours des hydrocarbures abonde d'autant plus la liquidité bancaire, et réduit ainsi le besoin de financement via ce mécanisme.

Source : FMI, Banque d'Algérie



Economie

L'Algérie adhère à l'initiative chinoise des routes de la soie

Rencontre entre le Premier Ministre algérien, Ahmed Ouyahia, et le Président chinois, Xi Jinping, à l'occasion du sommet Chine- Afrique



© Lintao Zhang/Getty Images AsiaPac

En marge du Forum pour la coopération sino-africaine (FOCAC) tenu à Pékin en septembre dernier, l'Algérie et la Chine ont signé un MoU portant sur l'adhésion de l'Algérie à l'initiative des nouvelles routes de la soie (*Belt & Road Initiative*, BRI).

Lancée officiellement en 2013, la BRI consiste principalement en la mise en œuvre d'investissements dans les domaines des infrastructures de transport (chemins de fer, routes, ports, câbles...) et énergétiques (oléoducs, gazoducs, raffineries...) grâce à l'octroi de financements. Elle est complétée par des accords commerciaux (facilitations, baisse des droits de douanes...) et humains (formation de la main d'œuvre, éducation). A terme, cette initiative devrait englober plus de 65 pays pour une durée d'investissement de 30-35 ans (soit jusqu'à l'horizon 2049). Le coût estimé des premiers projets dépasse 1000 Mds USD et les prêts de la part de la Chine pourraient atteindre 8000 Mds USD pour les infrastructures des différents pays partis à cette initiative.

Grands axes de la nouvelle Route de la Soie

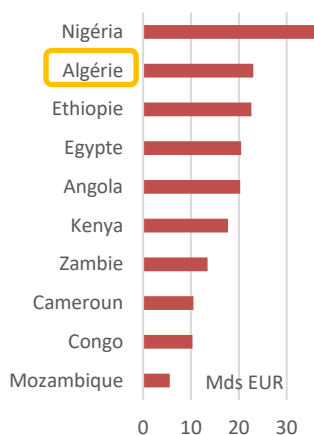


Source : Les Echos

Les pays d'Afrique du Nord sont notamment concernés par l'axe maritime de l'initiative chinoise, dont la destination finale est l'Europe du Sud. L'Egypte a adhéré au projet BRI depuis juin 2015 et fait l'objet d'une attention particulière en raison du rôle joué par l'axe stratégique du canal de Suez. Outre l'Algérie, dernier pays signataire, la BRI devrait aussi associer le Maroc (MoU signé en novembre 2017), la Tunisie (juillet 2018) et la Libye (juillet 2018).

Les relations économiques entre l'Algérie et la Chine sont importantes mais déséquilibrées. D'après les Douanes algériennes, le commerce entre la Chine et l'Algérie a été multiplié par 5,2 au cours des 11 dernières années pour atteindre 9 Mds USD. Les flux commerciaux sont principalement composés d'exportations chinoises vers l'Algérie (x5 dans le même temps à 8,3 Mds USD), alors que les exportations algériennes vers la Chine ont d'abord cru fortement (x2 entre 2007 et 2013) avant de décliner pour s'élever à 695 M USD en 2017. Ces dernières sont quasi-intégralement composées d'hydrocarbures (pour lesquelles l'Algérie est néanmoins un partenaire marginal) et, dans la période récente, de produits pétroliers raffinés. Quant aux exportations chinoises, elles sont majoritairement composées de machines & appareils mécaniques et électriques, d'ouvrages métalliques et de véhicules et pièces automobiles. Pour l'Algérie, la Chine est un partenaire commercial majeur, se situant au 1^{er} rang de ses fournisseurs en 2017 avec 18% de parts de marché (devant la France (9%) depuis 2013) mais au 13^{ème} rang de ses clients seulement. Pour la Chine, le poids de l'Algérie est moindre, ce dernier se situant au 39^{ème} rang de ses clients (4^{ème} en Afrique) et au 95^{ème} rang de ses fournisseurs. Le commerce bilatéral serait structurellement et largement déficitaire en faveur de la Chine (-7,6 Mds USD en 2017 d'après les Douanes algériennes, soit près de 70% du déficit global de l'Algérie).

Dix principaux pays africains en termes de valeur des contrats de construction attribués aux entreprises chinoises sur la période 2005-2018



Source : China Global Investment Tracker, American Enterprise Institute

D'après le ministère du Commerce chinois (Mofcom), le stock d'investissements chinois en Algérie serait de l'ordre de 2,6 Mds USD en 2016. On notera notamment une présence affirmée dans le domaine des industries extractives (hydrocarbures & minerais), avec des entreprises telles que la Sinopec (développement du champ pétrolier de Zarzaitine), la China National Petroleum Corporation (exploitation du champ d'El M'Zaid - construction de la raffinerie de Skikda - construction et exploitation de la raffinerie d'Adrar - réhabilitation de la raffinerie d'Alger), la China National Offshore Oil Corporation (exploration et exploitation du champ d'Hassi Bir Rekaiz) ou encore Shaolin Mines (exploitation de gisements de manganèse et de cuivre). Les chinois seraient également bien représentés dans le secteur de l'automobile, notamment via un partenariat entre Shanxi Automobile et Mazouz qui s'est conclu par l'ouverture d'une usine d'assemblage de camions à Sétif ainsi qu'entre les groupes Foton et Kiv qui s'est concrétisé par la construction d'une méga-usine de montage de camions à Annaba. Enfin, la présence chinoise serait importante dans le secteur des télécoms, avec notamment la présence des équipementiers mondiaux Huawei et ZTE, fournisseurs principaux d'Algérie Télécom. On notera que Huawei ambitionnerait de lancer une usine de montage de smartphones en Algérie.



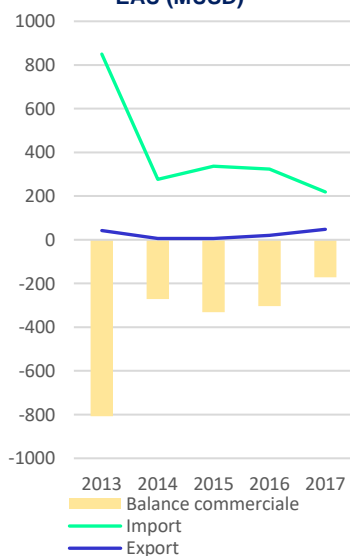
Surtout, les entreprises chinoises ont été adjudicataires d'un nombre important **de contrats de construction d'infrastructures**. D'après l'American Enterprise Institute, l'Algérie serait, en valeur, le 2nd marché pour la construction chinoise en Afrique sur la période 2005-2018 (plus de 23 Mds USD cumulés). A titre d'exemple, le projet de parachèvement du terminal international de l'aéroport d'Alger tout comme la réalisation de la grande mosquée d'Alger, 3^{ème} plus grand édifice religieux au monde, ont été confiés à la China State Construction (CSCEC). Ce groupe s'est également vu conférer la construction de sièges d'institutions publiques, d'infrastructures sportives, d'hôtels, d'hôpitaux, de nombreux parcs de logements sociaux à Alger, Sétif, Annaba, Constantine, Oran... De même, le consortium chinois CITIC-CRCC réalise une majeure partie de l'autoroute Est-Ouest.

Lieés par un plan quinquennal global conclu en 2014 (2014-2018 puis 2019-2023), les autorités algériennes et chinoises ont signé un accord-cadre en 2016 relatif au « renforcement des capacités productives entre l'Algérie et la Chine ». Début 2018, un groupe de travail algéro-chinois a été mis en place afin d'assurer le suivi de cinq projets industriels prioritaires retenus dans le cadre de cet accord. Parmi ces derniers, on notera un projet de développement et d'exploitation de gisements de phosphates dans la région de Tébessa pour un montant global de 6 Mds USD ainsi qu'un projet de construction de port commercial en eau profonde à Cherchell pour un montant de 3,3 Mds USD, avec à l'appui un financement conséquent de la partie chinoise.

Relations internationales

Tenue de la 14^{ème} session de la commission mixte algéro-émirat

Echanges commerciaux Algérie-EAU (MUSD)



Source : Trade map

La commission mixte algéro-émirat s'est tenue les 17 et 18 septembre à Alger et a été l'occasion de signer quatre accords de coopération : 1) un programme exécutif dans le domaine des affaires religieuses et des Wakfs ; 2) un mémorandum d'entente relatif aux infrastructures ; 3) une convention de coopération culturelle pour la période 2018-2020 et 4) un mémorandum entre l'Institut algérien de normalisation et l'Autorité émirat de standardisation et de métrologie.

Les échanges commerciaux entre les deux pays se sont élevés à 270 MUSD en 2017 selon les douanes algériennes, composés presque exclusivement par des importations algériennes en provenance des Emirats arabes unis (220 MUSD). Les produits importés des émirats se composent à hauteur de 19% d'aluminium et d'ouvrages en aluminium, 11% d'ouvrages en fer ou acier, 11% en produits dérivés d'hydrocarbures et 10% en matières plastiques. Les exportations algériennes vers les Emirats arabes unis (48 MUSD) sont pour leur part composées à 75% des produits dérivés d'hydrocarbures.

Sur le plan des investissements, les EAU seraient les principaux investisseurs parmi les pays du Golfe en Algérie. Sur les principaux investissements, on relèvera notamment le dernier en date (juin 2018), avec la prise de participation à hauteur de 49% par le groupe Emarat Dzayer Steel dans le complexe d'El Hadjar pour un montant de 1,4 Md USD. Par ailleurs, le fonds d'investissements émirati Aabar a fondé en 2012 (à 49%) avec la SNVI (34%) et le ministère de la Défense algérien (17%) une société pour le montage de poids-lourds militaires et de 4x4. Le pays est aussi présent dans le bâtiment avec la société Emiral qui mène un projet de construction de complexe touristique et immobilier.



Relations internationales

[Lien vers le WOO 2018](#)

Part des énergies primaires utilisées (en %)

	2015	2020	2030	2040
Pétrole	31,5	31,4	29,5	27,8
Charbon	28,1	26,7	24,5	22,2
Gaz	21,7	22,3	23,6	25
Nucléaire	4,9	5,2	5,8	6,2
Hydro	2,5	2,5	2,6	2,7
Biomass	9,8	9,8	9,7	9,7
Autres renouvelables	1,4	2,2	4,3	6,3

Source : OPEP

Réunion du comité ministériel conjoint de suivi de l'Accord de réduction de la production pétrolière (Alger le 23/09)

Deux ans après la signature de l'accord d'Alger prévoyant la réduction de la production pétrolière des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), suivi par des producteurs non membres (notamment la Russie), les acteurs se sont de nouveau réunis dans la capitale algérienne le 23 septembre.

L'ordre du jour était de faire le point sur l'équilibre entre l'offre et la demande sur le marché pétrolier. Le ministre saoudien de l'énergie et président de ce comité, Khaled Al-Falih, a jugé que l'équilibre était saint et que l'accord de baisse de production sera maintenu jusqu'à la fin de l'année. En effet, l'objectif de 100% du taux de conformité a presque été atteint en juillet (109%). L'accord doit prendre fin à l'issue de l'année en cours et une charte de coopération est en cours d'étude afin de l'adopter pour 2019.

L'Opep ne prévoit pas de changer son niveau de production, puisque les nouvelles sanctions américaines à l'égard de l'Iran, qui rentreront en vigueur début novembre, ainsi que la situation critique du Venezuela, risque de faire baisser la production (et donc se rapprocher du taux de conformité de 100%). Les productions des deux pays ne sont donc, pour le moment, pas prévues d'être remplacées (l'Iran et le Venezuela exportent à eux deux entre 2 et 3 millions de barils), afin d'assurer une pression à la hausse sur les prix. M. Al-Falih a précisé lors de la réunion, que les signataires de l'accord répondront de manière appropriée en cas de déséquilibre sur le marché. Le ministre a ajouté que des capacités productrices encore inutilisées permettraient, en cas de besoin, de répondre à une éventuelle pénurie.

Par ailleurs, cet évènement a aussi été l'occasion de présenter la 12^{ème} édition du rapport sur les perspectives mondiales du pétrole (World Oil Outlook, WOO), publiée par l'OPEP. De ce rapport, il ressort notamment que la demande en énergie primaire devrait augmenter de 33% d'ici 2040. Cette hausse sera tirée à 95% par les pays en développement. Sur le court terme, la croissance de la demande en pétrole serait légèrement supérieure à 1% entre 2018-2020, tandis qu'elle serait en dessous des 1% entre 2021 et 2023 (ralentissement lié à la croissance négative des pays de l'OCDE). Le pétrole devrait à long terme rester l'énergie la plus utilisée dans le mix énergétique. Toutefois, le gaz naturel et les énergies renouvelables présenteraient les plus grandes augmentations d'ici 2040. Du côté de l'offre, l'OPEP absorbe aujourd'hui 34% de l'offre de pétrole et sa part devrait atteindre 36% d'ici 2040 (avec 40 millions de barils par jour, contre 32 aujourd'hui).

Politiques publiques Agricole

Bilan de la campagne céréalière 2017-2018

Prochains évènements agro :

- **Sommet de l'Elevage 2018: Le Salon Européen des professionnels de l'élevage prévu à Clermont-Ferrand du 3 au 5 octobre 2018**
- **SIMA SIPSA 2018: Salon de l'élevage et de l'agroéquipement aura lieu du 08-11 octobre 2018 – au Palais des Expositions SAFEX - Alger-**
- **Salon International de l'Alimentation SIAL: le salon des professionnels de l'industrie agroalimentaire prévu du 21 au 25 octobre 2018, à Villepinte Paris, rassemble près de 200 pays et a lieu tous les 2 ans**

Le ministre de l'Agriculture Abdelkader Bouazghi a annoncé lors d'une présentation consacrée au bilan de la campagne 2017-2018, que la production nationale des céréales obtenue était record, elle a été estimée à 60,5 millions de quintaux, contre 34,7 millions de quintaux durant la campagne précédente, soit une hausse de 74,4%. La production est répartie entre 1) le blé dur, à hauteur de 31,5 millions de quintaux, contre 19,9 millions de quintaux enregistrés durant la campagne précédente, soit une hausse de 58% 2) l'orge pour 19,5 millions de quintaux, contre 9,6 millions de quintaux réalisés lors de la campagne 2016-2017, soit une croissance de 100% et 3) le blé tendre qui a atteint, quant à elle, seulement 7,9 millions de quintaux. La productivité par hectare, toutes espèces confondues, est passée de 15 quintaux par hectare en 2016-2017 à 19 quintaux par hectare en 2017-2018.

La quantité de céréales récoltées par les coopératives des céréales et des légumes secs auprès des céréaliculteurs a atteint 27 millions de quintaux, contre 16,1 millions de quintaux livrés la campagne écoulée, soit une augmentation de 67%.

Sur le plan économique, la valeur de la production de la filière céréalière a enregistré une évolution, passant de 135,3 Mds DZD (1,2 Md USD) en 2017 à 220,2 Mds DZD (1,9 Md USD) en 2018, soit une hausse de 63% par rapport à la campagne précédente. Une bonne



répartition pluviométrique a été enregistrée dans le temps et sur l'ensemble des zones céréalières, ce qui a favorisé le développement de la végétation.

Quant à la production des légumineuses, selon les prévisions du Ministère, l'Algérie devrait cesser d'importer des pois chiche et des lentilles dans les prochaines années. Le bilan la production de pois chiche a augmenté de 123 000 quintaux en 2001 à 340 000 quintaux en 2018, alors que la superficie réservée à la culture de ce légume sec est passée de 19 000 hectares en 2001 à 32 000 hectares en 2018. La superficie réservée à la culture des lentilles est à plus de 27 000 hectares en 2018 alors qu'elle était de 920 hectares en 2001, ce qui a permis une production de 300 000 quintaux en 2018, contre 4 580 quintaux en 2001.

Environnement des affaires

Selon la constitution algérienne, la loi organique a une valeur supérieure aux lois de finances.

[Lien vers la LOLF](#)

Publication de la nouvelle loi organique relative aux lois de finances

La nouvelle loi organique relative aux lois de finances (LOLF) a été publiée au journal officiel n°18-15. Elle vient ainsi modifier celle en vigueur depuis 1984.

Parmi les principaux changements, on relèvera notamment que les crédits accordés jusqu'à maintenant par ministère, seront désormais alloués par programme, eux-mêmes placés sous la responsabilité du ministère ou de l'institution publique compétente. Ces crédits peuvent être gelés ou annulés par décrets, et réemployés dans des conditions fixées par voie réglementaire. Des crédits supplémentaires pour des dépenses non prévues par la loi de finances peuvent être ouverts pour des cas d'extrême urgence (ils ne peuvent cependant excéder 3% des crédits ouverts dans la loi de finances). Par ailleurs, il est aussi possible, au cours de l'année, d'effectuer des transferts de crédits d'un programme à l'autre entre les ministères, dans la limite de 20% des crédits ouverts par la loi de finance.

Aucune recette ne peut être affectée à une dépense particulière, sauf pour deux cas : les fonds de concours (dons, legs cédés à l'État) ou rétablissements de crédits (restitution des sommes payées indûment) ainsi que les comptes spéciaux du Trésor. Ces derniers sont désormais répartis en six comptes : 1) commerce ; 2) affectation spéciale ; 3) prêts et avances ; 4) règlement avec les gouvernements étrangers ; 5) participation et obligation ; 6) opérations monétaires.

Par ailleurs, chaque projet de loi de finances doit être accompagné d'un rapport sur la situation économique du pays ainsi que les prévisions. Sur le plan budgétaire, doivent figurer les prévisions de recettes et de dépenses par catégorie ainsi qu'un rapport sur les priorités et la planification, établi par les ministères responsables des programmes.

Cette loi organique ne s'appliquera qu'à partir de la loi de finances 2023. D'ici là, les dispositions de la LOLF de 1984 restent applicables.



Indicateurs socio-économiques

Tableau de bord-indicateurs clés

Population (au 1er janvier 2018)	42,2 millions d'habitants
PIB/habitant USD (2017)	4102 USD
PIB/habitant en PPA USD (2017)	15150 USD
IDH (2016)	0,754 (85 ^{ème} sur 191)
Classement Doing Business (2018)	166 ^{ème} sur 190
Taux de chômage (avril 2018)	11,1%
Taux d'inflation (rythme annuel en août 2018)	4,8 %
Taux de change EUR/DZD (mai 2018)	136,10
Prix du baril de pétrole brut (OPEP basket price – moyenne mensuelle août 2018)	72,3 USD
Réserves de change (au 31 juin 2018)	88,6 Mds USD

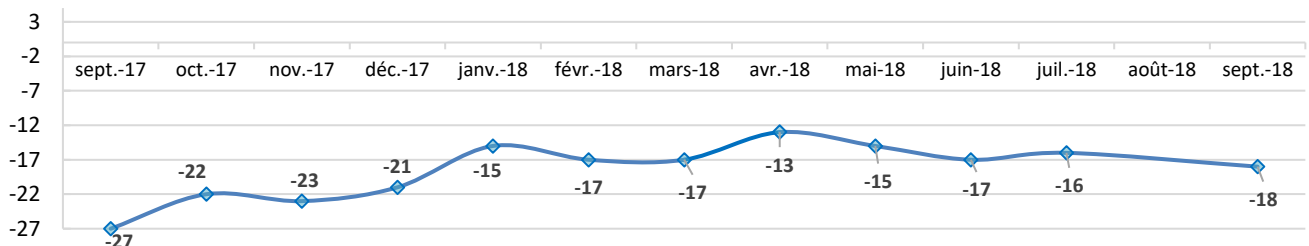
Sources : ONS, PNUD, Banque mondiale, Banque d'Algérie, OPEP, FMI

Indicateurs macroéconomiques annuels

		2015	2016	2017*	2018*	2019*
PIB, croissance et inflation	PIB (en Mds USD, à prix courants)	166	160	168	188	200
	Taux de croissance du PIB à prix constants (en %)	3,7	3,2	1,4	2,5	2,7
	PIB hors hydrocarbures (en Mds USD, à prix courants)	135	131	138	150	162
	Taux de croissance du PIB HH à prix constants (en %)	5,0	2,3	2,6	3,4	2,9
	Taux d'inflation (moyenne annuelle, en %)	4,8	6,4	5,6	6,5	6,7
	Taux d'investissement (en % du PIB)	52,8	53,9	50,3	51,7	46,8
Comptes publics	Taux d'épargne (en % du PIB)	36,3	37,2	37,4	42	36,6
	Solde budgétaire global (en % du PIB)	-15,3	-13,0	-6,5	-6,1	-5,0
	Solde budgétaire global hors hydrocarbures (en % du PIB HH)	-36,5	-27,7	-25,4	-26,4	-19,2
	Solde budgétaire hors Fonds de régulation des recettes (en % du PIB)	-36,1	-17,6	-8,8	-9,0	-4,8
	Dette publique (en % du PIB)	7,7	20,4	27,5	32,9	40,8
	Dette extérieure brute (en % du PIB)	1,8	2,4	2,4	2,1	1,9
Comptes externes	Fonds de régulation des recettes (en Mds DZD)	4408	2074	784	0	0
	Balance commerciale (en Mds USD)	-18,1	-20,4	-14,3	-9,4	-11,6
	Balance des services et des revenus (en Mds USD)	-12,0	-8,9	-10,7	-11,9	-11,8
	Transferts nets (en Mds USD)	2,8	2,8	3,0	3,1	3,2
	Flux nets d'IDE (en Mds USD)	-0,7	1,6	1,2	1,5	1,6
	Balance courante (en Mds USD)	-27,3	-26,5	-21,9	-18,3	-20,2
Monnaie	Balance des paiements (en Mds USD)	-27,5	-26,3	-21,8	-17,0	-18,9
	Avoirs extérieurs nets (en Mds DZD)	15222	12443	11058	9438	7413
	Avoirs intérieurs nets (en Mds DZD)	-1517	1374	3900	7226	10078
	Crédits à l'économie (en Mds DZD)	6648	9510	12606	15852	17792
	Monnaie et quasi monnaie M2 (en Mds DZD)	13705	13816	14958	16664	17491

Source : FMI, Banque d'Algérie *estimation *prévisions

Baromètre du Forum des Chefs d'Entreprises : indice de confiance des chefs d'entreprises



Les chefs d'entreprises membres du FCE sont interrogés sur leurs perspectives de production, leur volume de commandes et le niveau actuel de leurs stocks. Les valeurs du baromètre correspondent à la moyenne du solde de leur opinion (positive ou négative) sur chacun de ces items.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique d'Alger (adresser les demandes à alger@dgtrésor.gov.dz).

Auteur : Service Économique Régional d'Alger

Adresse : 25 chemin Abdelkader Gadouche 16035 Hydra

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Rédigé par : Nabila Tata, Guillaume Dufour, Laurent Boulan

Revu par : Denis Le Fers